

rapidement. Ils avaient fait des déductions valables dans leur rapport d'impôt, mais les fonctionnaires du fisc ont refusé d'accepter ces dépenses et ces déductions légitimes.

Tout un éventail de griefs s'accumulent à cause de la très grande complexité du système des déductions prévu dans le régime d'impôt sur revenu des particuliers. C'est le moment où les députés, et certainement le ministre des Finances (M. Chrétien) et les fonctionnaires de son ministère, devraient faire un nouvel examen du système des déductions personnelles de l'impôt sur le revenu.

J'ai une suggestion à faire. Je dois admettre que je n'ai pas fait toutes les recherches qui s'imposaient. Je n'ai pas eu le temps d'en faire un examen aussi approfondi que je l'aurais voulu. Plutôt que de conserver cette méthode complexe pour établir les exemptions personnelles de l'impôt sur le revenu, je propose que nous laissions tomber ce système et que nous éliminions complètement l'ensemble des déductions de l'impôt des particuliers. Je suggère d'établir un pourcentage fixe d'impôt sur le revenu des particuliers. Il pourrait y avoir une exemption pour des questions de santé ou pour des raisons d'ordre médical. Ce serait la seule déduction légitime de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Il y a un bon groupe de citoyens qui s'opposeraient à cette méthode, soit les comptables. Une grande partie de leur revenu provient des pauvres gens qui ne peuvent comprendre les complexités du régime fiscal. Nous dépendons d'eux pour calculer notre impôt sur le revenu et c'est de là qu'ils tirent leurs moyens de subsistance. Cela est normal dans notre régime actuel. Je ne les blâme pas de gagner leur vie de cette façon. Mais voilà quand même un groupe qui s'opposerait probablement à la simplification de notre régime.

● (2207)

L'autre groupe qui pourrait porter objection est celui des fonctionnaires du ministère dont l'emploi dépend de la complexité du régime actuel. Dans ma circonscription, le ministère construit présentement un tout nouveau bureau. Je suis fier de cet immeuble qui constituera un apport intéressant à ma circonscription et qui fournira du travail à 400 employés à temps plein et peut-être à 800 autres saisonniers. Je suis heureux de ce que ces emplois supplémentaires soient offerts à mes commettants. Néanmoins, je crois que ces personnes préféreraient occuper des emplois plus créateurs, et j'imagine mal qu'on puisse trouver satisfaction à aller s'asseoir dans un bureau de l'impôt sur le revenu devant un tas de reçus. Même les gens qui excellent dans ce genre de travail doivent, tôt ou tard, s'y ennuyer. D'ailleurs, encore là, ils doivent constamment entendre les griefs des gens qui lorsqu'ils produisent leur déclaration d'impôt se plaignent de ce que le gouvernement les a encore frustrés de quelques dollars.

Pourquoi ne pas simplifier les rouages de ce régime et faire disparaître la grande frustration du 30 avril? Il en résulterait une attitude toute nouvelle de la part de la population canadienne vis-à-vis du fisc. On pourrait se passer d'une grande partie des bureaucrates du ministère du Revenu, la population en profiterait, et le Trésor n'en toucherait pas moins de recettes.

Impôt sur le revenu

Je sais que cette proposition a été étudiée par le passé et que des études ont démontré que le gouvernement toucherait autant de recettes des contribuables. Du même coup, on épargnerait des millions de dollars. Le fonctionnement actuel est en grande partie stérile—des milliers de fonctionnaires accomplissent des tâches qui ne sont pas nécessaires. Voilà le genre de programme d'emploi dont nous n'avons pas besoin. Ce que je propose au ministre des Finances (M. Chrétien) c'est de revoir sa politique fiscale et d'abolir, en gros, le système de déductions personnelles pour le remplacer par un simple ajustement du pourcentage du taux d'imposition du revenu personnel de façon à ce que les recettes du gouvernement fédéral demeurent à peu près les mêmes. On réduirait ainsi les dépenses de plusieurs centaines de millions de dollars, et je crois que tous les contribuables en seraient reconnaissants au ministre.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Même à cette heure tardive, je suis heureux de pouvoir prendre la parole sur ce bill. Nous nous retrouvons dans une situation très inusitée au Canada, monsieur l'Orateur, en ce sens que beaucoup de députés, particulièrement ceux de mon propre parti, croient qu'une des façons de mettre fin au grand problème de l'heure, le chômage, consiste à remettre aux travailleurs davantage d'argent avec lequel acheter des biens et des services. Beaucoup croient que le gouvernement devrait accorder des déductions d'impôt aux particuliers à cette fin et, en outre, verser des paiements de transfert aux défavorisés de façon à leur permettre d'acheter des biens de consommation de façon plus régulière.

L'envers de la médaille est la mesure dont nous sommes saisis qui accorde 200 millions de dollars aux sociétés pour leur permettre de créer plus d'emplois. Monsieur l'Orateur, le premier ministre (M. Trudeau), le ministre des Finances (M. Chrétien), l'ancien ministre des Finances ainsi que la plupart des institutions sont bien conscients d'un fait bien simple, à savoir quand on accorde aux sociétés une concession fiscale pour leur permettre d'accroître leur production, ce n'est qu'une aide supplémentaire si elle sont déjà en mesure de l'accroître. Il est certain que cela sera très difficile. Il existe très peu de sociétés au Canada qui sont en mesure de doubler leur production et nous leur accordons des concessions fiscales pour accroître leur capacité de produire alors qu'elles n'utilisent que 80 p. 100 de cette capacité.

● (2212)

L'un des moyens qui s'offrent à nous pour assurer du travail à la population, c'est de mettre en chantier des travaux qui demandent le plus possible de main-d'œuvre et le moins de capital. Il arrive souvent que ce genre d'emploi se retrouve le plus facilement dans les industries primaires. Depuis deux ou trois ans dans ma région, on assiste à de nombreuses fermetures d'usines et de mines et à de fréquentes compressions de personnel dans les industries extractives. Le dernier événement survenu dans la région de Sudbury a justement mis en lumière cette situation. Si on met à pied 3,000 travailleurs à Sudbury, cela signifie que ceux qui continueront à occuper un emploi devront assumer les taxes de cette collectivité. Il y aura beaucoup moins d'argent de disponible pour assurer les biens et les services nécessaires. Pareille situation n'est pas nouvelle